

La Sarre, le 20 septembre

2024

**Objet : Lettre de soutien pour le projet Horne 5****Madame, Monsieur,**

Je vous écris aujourd'hui pour exprimer mon soutien enthousiaste à l'égard du projet Horne 5, initié par Falco. En tant que président de Métal Marquis, une entreprise d'Abitibi-Ouest œuvrant dans la transformation de l'acier pour les secteurs forestier, industriel et majoritairement minier, nous sommes fiers d'apporter une contribution significative à notre milieu en nous impliquant dans notre communauté et en fournissant un emploi à plus de 120 personnes. Nous sommes convaincus que ce projet apportera une contribution importante à la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le projet Horne 5 de Falco est un projet majeur pour la région et pour les PME qui soutiennent le développement minier. Ce projet, alliant mine et innovation, pourrait marquer un grand changement dans l'industrie. Il vient redonner vie à un ancien site minier dont le potentiel n'avait pas été entièrement exploité.

Cependant, ce projet comporte plusieurs aspects à ne pas négliger, notamment la cohabitation avec la Fonderie Horne. Il y a de nombreux enjeux à prendre en compte : risques sismiques, déversements, défaillances des piliers rocheux sous les installations, émissions atmosphériques, gestion de l'eau environnante, et bien d'autres. L'impact sonore plus élevé que celui actuellement présent, ainsi que l'impact sur la biodiversité environnante, sont aussi des points importants à considérer. Il faut également veiller à ce que les grands projets de construction minière soient bien synchronisés pour maximiser les retombées économiques dans la région.

Le projet doit aussi prendre en compte les défis existants de la ville, tels que la pénurie de logements, l'impact d'une mine en milieu urbain, la pénurie de main-d'œuvre, le manque de places en garderie et la disponibilité des soins de santé. Ce projet doit donc contribuer à résoudre ces problèmes, qui sont déjà sources de difficultés dans notre région. La mise en place de solutions à ces défis devra être faite en temps opportun.

Nous croyons que l'équipe de direction, en collaboration avec la communauté, des projets comme la ZIM, l'implication des PME et les acteurs locaux, peut faire de ce projet un modèle de responsabilité sociale, environnementale et économique, tout en soutenant le développement de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dès le début du projet, les risques doivent être clairement identifiés et suivis pour garantir que son impact dans la région reste positif. En adoptant des pratiques durables et en renforçant l'engagement communautaire, le projet Horne 5 peut devenir un acteur positif pour l'environnement et la qualité de vie des résidents, tout en contribuant au développement économique de la région. Les retombées doivent également bénéficier à toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue et non être centralisées uniquement à Rouyn-Noranda.

Le projet Horne 5, avec des balises claires en matière d'environnement, d'impact socio-économique, de coordination avec d'autres projets majeurs et de gestion des risques liés à la Fonderie Horne, devrait être approuvé.

Je tiens donc à manifester mon entière confiance dans la réussite de ce projet et mon engagement à le soutenir dans la mesure de mes moyens. Je suis convaincu que votre appui à cette initiative sera bénéfique pour tous, et je vous encourage vivement à accorder à Falco le soutien nécessaire pour la réalisation du projet Horne 5.

Je vous remercie de prendre le temps de considérer ma recommandation. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et pour discuter davantage des opportunités que ce projet représente. Dans l'attente de votre réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Patrick Perreault**

Président de Métal Marquis